

Réaction au KEP 0.1

Par Serge Tonnar, artiste indépendant

31 juillet 2018

Par la présente, je souhaite réagir au KEP 0.1

Je m'associe à l'initiative Forum Culture(s), dont je suis membre et qui dit ceci dans sa réflexion:

Le KEP, présenté lors des Assises Culturelles des 29 et 30 juin 2018 sous sa forme actuelle, est un excellent document de travail qu'il conviendrait de discuter maintenant en profondeur, avec les artistes et les acteurs culturels, mais aussi avec les communes et le secteur privé. On devrait se donner une année pour le faire, hors des échéances électorales et des pressions y afférentes, pour l'enrichir, le préciser et le prioriser.

En tant que créateur, je souhaite m'exprimer sur le point **11. Création**. A noter que certaines de ces réflexions ont aussi trouvé leur chemin dans la réaction du Forum Culture(s).

Au niveau de la création, les besoins les plus urgents sont:

1. amélioration des conditions pour les artistes qui font de la création au Luxembourg

A côté de l'amélioration des conditions financières en vue d'une rémunération correcte du travail de création, il s'agit de remédier au manque cruel d'espaces de travail. Dans la recommandation 12, parmi les pistes à suivre, il manque la plus importante: créer des espaces de travail pour les artistes. L'Etat doit contribuer à créer et entretenir des nouveaux espaces, adaptés aux besoins spécifiques des différentes formes d'expression artistique.

2. valorisation de la création, notamment dans les programmations et les médias

La création d'ici doit être considérablement valorisée, surtout comparée aux accueils ou la création internationale. Au niveau de la programmation: par des moyens équivalents en termes d'exposition médiatique, de durée et de financement (dans la recommandation 10, dans l'analyse des budgets de création, il faudra aussi analyser les budgets d'accueil et procéder à une comparaison quantitative et qualitative). Au niveau des médias: par des quotas au niveau de la musique et des directives en matière de couverture (annonces et traitement critique) de la création, liés à l'aide financière étatique à la presse.

3. réflexion sur les caractéristiques uniques de la création au Luxembourg

Le secteur doit s'interroger sur les caractéristiques uniques, actuels ou à développer, de la création au Luxembourg. Plutôt que de s'adapter ou d'imiter les tendances de la création globale, les qualités spécifiques de la création au Luxembourg, qui la distinguent de la création internationale, sont à développer et à encourager.

4. mesures proactives en vue d'une meilleure durabilité des créations

Dans le cas des arts de la scène et de la musique, les créations ont une durée de vie bien trop courte, en considérant le travail et les moyens investis. Au lieu de toujours augmenter le nombre des créations, il s'agit plutôt de donner une meilleure durabilité aux créations existantes: programmation plus longues dans la durée, meilleure exposition aux médias,

tournées nationales et internationales. Des critères de durabilité doivent être encouragés par l'Etat et pris en compte dès la période de création.

A noter qu'actuellement, il n'existe plus de soutien à des tournées nationales pour les musiciens et aussi que la création en langue luxembourgeoise n'est pas soutenue dans l'export.

5. encourager le caractère participatif de la création

Le public, la population, et parmi elle, les minorités en particulier, doivent être impliqués dans la création. Les projets à caractère participatif se multiplient, mais sont encore en très petit nombre au Luxembourg. La création se doit de traiter des sujets de la société dans laquelle elle évolue et qui la finance en grande partie, et ceci en participation avec les populations concernées. La séparation entre créateurs et producteurs de culture d'un côté et de spectateurs et consommateurs de l'autre, est d'ailleurs encore trop stricte dans l'ensemble du KEP.